



Canada  
Province de Québec  
MRC des Appalaches

Municipalité de Saint-Julien

## AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL | GREFFIER-TRÉSORIER DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Je, soussigné, Martin Cloutier, directeur général / greffier-trésorier, donne avis aux contribuables de la municipalité de Saint-Julien que le conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 lors de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 15 décembre 2023, 20h00, à la grande salle communautaire.

Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à St-Julien ce 5<sup>e</sup> jour de mois de décembre 2023.

---

Martin Cloutier  
Directeur général / greffier-trésorier

---

CERTIFICATION DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Martin Cloutier, directeur général / greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis que j'ai affiché une copie de cet avis aux endroits suivants :

Au bureau municipal et à l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 ième jour du mois de décembre 2023.



---

Martin Cloutier  
Directeur général / greffier-trésorier